

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° R-4088-2019

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **MARTIN GAGNÉ**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur adjoint, nouvelle construction & amélioration réseau chez Énergir;
2. J'ai une connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet de relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sainte-Anne-de-Bellevue* »;
3. J'ai une connaissance des faits allégués aux pièces Énergir-1, Documents 1 à 3;
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 24 mai 2019.

(s) *Martin Gagné*

MARTIN GAGNÉ

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 24^e jour de mai 2019

(s) *Mélanie Beauvais, 181625*

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec